

N/REF : 3/02/2026 10H04 C:011272 I:18317

V/Appel du Mardi 03/02/2026 a 10H04

POPOTTE ET COMPAGNIE

**16 PLACE JEANNE BUSNEL
35760 MONTGERMONT**

IMMEUBLE : 16 BUSNEL
16 PLACE JEAN BUSNEL
35760 MONTGERMONT

Rennes, le 10 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 16 PLACE JEANNE BUSNEL - MME LACOUR 02 99 68 70 51

MOTIF : VERIFICATION VANNE DE COUPURE D'EAU ET MAUVAISE ODEUR AU NIVEAU DES
SIPHONS

Donneur d'ordre : Mme E LACOUR

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 06/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : LA VANNE FERME BIEN, ABSENCE DE REMONTER D'ODEUR
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 06/02/26 a 10H14 Mme E LACOUR

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	30,82		30,82
1,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 06/02	1	72,01		72,01
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	42,48		42,48
TOTAL H.T.					145,31
T.V.A. a 20,00%					29,06
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>174,37</u>

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.